

ASSEMBLEE TERRITORIALE



FALEFONO FAKA TELITUALE O UVEA MO FUTUNA

DEMANDE D'AIDE AU TITRE DE L'AIDE FORFAITAIRE **AUX ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS PATENTEES**

(Délibération n° 167/CP/2021 du 06 mai 2021, rendue exécutoire par arrêté n° 2021- 503 du 14 mai 2021)

A déposer avant le 17 juin 2021 Pour WALLIS : au secrétariat de la commission permanente Pour FUTUNA : à l'antenne de l'AT

Partie réservée à l'administration		
N° d'enregistrement du dossier : Formulaire remis le :/		
NOM, Prénom ou dénomination sociale de l'entreprise ou de l'association :		
Adresse du siège :		
N° tel :		
N° Patente :		
N° RCS :		
Effectif total des salariés :		
Votre secteur d'activité principal :		
Votre secteur d'activité secondaire :		
Votre secteur d'activité secondaire :		
Votre secteur d'activité secondaire :		
Votre secteur d'activité secondaire :		

Je soussigné : Nom, prénom du dirigeant :	
Demande par la présente à bénéficier de l'aide forfaitaire « COV territoriale des îles Wallis et Futuna et atteste sur l'honneur l'exactit la présente demande ;	1 1
Atteste sur l'honneur les éléments suivants :	
• Que mon entreprise ou association remplit les conditions de	bénéfice de l'aide,
• Que mon entreprise ou association est en règle vis-à-vis de l	a patente 2020 et 2021
• Que mon entreprise ou association était active en 2020 et l'est en 2021	
• Que la fermeture administrative décidée par arrêtés préfectoraux portant réglementation de déplacements et rassemblements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 (2021-256 du 08 mars 2021, n° 2021-262 du 22 mars 2021, n° 2021-315 du 08 avril 2021, n° 2021-33 du 16 avril 2021 et n° 2021-411 du 23 avril 2021) a porté préjudice au fonctionnement de me entreprise ou de mon association ;	
• Que le préjudice subi pendant la durée du confinement est su	upérieur à 120 000 FCFP.
<u>Pièces à joindre</u> :	
 Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cou Copie de l'inscription au RCS Attestation de patente 2020 Attestation de patente 2021 Pour les entitées de plus de 5 salariés, fournir les éléments préjudice subi RIB de l'entreprise ou de l'association (s'il y en a). 	
Important : En cas d'erreur manifeste ou de fausse déclaration, le Territoire de d'exiger le reversement total ou partiel des sommes perçues au titre	
	Fait à
	le
	Signature et cachet :